



Le Camping du Théâtre
104 chemin du Pinard, Quartier Ribeyras, 07400 Alba la Romaine - Ardèche
Tél : 09.72.46.18.32
courriel : contact@lecamping.com / site Internet : www.lecamping.com

CONDITIONS GENERALES

I - Conditions communes aux emplacements nus (tentes et caravanes) et aux locations de cottages (chalets et /ou mobil-homes)

1.1 - Seules les personnes inscrites soit par le site Internet ou par l'accueil du camping sont autorisées à occuper les emplacements et/ou les logements qui leur sont alloués. La réservation est faite à titre personnel et nominative avec création d'une fiche de police. Elle ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée à un tiers. Ces personnes sont dénommés « locataire » durant leur séjour au Camping du Théâtre et dans chacun des titres des présentes conditions générales. Le propriétaire- bailleur est dénommé « l'exploitant du Camping du Théâtre ».

1.2 - Tout locataire à son arrivée doit se présenter au bureau d'accueil muni du document confirmant sa réservation et d'une pièce d'identité en cours de validité.

1.3 - Les animaux domestiques de compagnie (chiens et chats uniquement) sont acceptés et sont admis dans le terrain de camping aux conditions suivantes: hors ceux des catégories « canins » 1 et 2, et carnet de vaccinations à jour. Ils ne sont pas admis dans les chalets. Le Camping du Théâtre leur offre le séjour en échange des bons soins de leur propriétaire.

1.4 - Le locataire assurera sa responsabilité civile et celle des occupants ou des personnes dont il a la charge et garantira l'Exploitant du Camping du Théâtre contre toute responsabilité et recours (Voir son contrat d'assurance résidence principale « garantie villégiature » avec son assureur).

1.5 – Les personnes mineures et /ou les personnes majeures accompagnées sont sous la seule responsabilité des parents ou des accompagnateurs désignés lors du séjour quant à l'usage des prestations permanentes ou temporaires mises à disposition dans l'enceinte du camping par l'exploitant du Camping du Théâtre. L'exploitant du Camping du Théâtre décline toute responsabilité en cas d'accident, d'incident et/ou recours subis par les personnes mineures et /ou les personnes majeures accompagnées ou subis par des tiers de leurs propres faits. Ces consignes sont affichées sur le terrain du Camping du Théâtre et en particulier à l'entrée de l'aire de jeux et à l'entrée de l'espace piscine.

Le Camping du Théâtre décline toute responsabilité pour les dommages ou préjudices subis par le matériel ou les personnes sous la responsabilité du campeur-caravanier-loueur et qui seraient de son propre fait ou de celui d'un tiers ; une assurance pour votre matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire (FFCC, ANWB, ADAC...).



Le Camping du Théâtre
104 chemin du Pinard, Quartier Ribeyras, 07400 Alba la Romaine - Ardèche
Tél : 09.72.46.18.32
courriel : contact@lecamping.com / site Internet : www.lecamping.com

1.6 - Les parents et/ou les accompagnateurs sont responsables durant le séjour de leurs propres faits et des faits des personnes dont ils ont la charge. Ils doivent avoir souscrits leurs propres contrats d'assurance de « responsabilité civile » à minima et souscrits leurs propres contrats d'assurance des « accidents de la vie » protégeant leur personne et les personnes sous leurs responsabilités des conséquences d'accident, d'incident, de recours, quelque soit la cause.

1.7 - L'exploitant du Camping du Théâtre se réserve le droit de changer ses prix à tout moment notamment en cas d'un changement de taxes ou de taux de TVA. Les tarifs sont affichés à l'adresse du Camping du Théâtre, 104 chemin du Pinard, quartier Ribeyras, 07400 Alba la Romaine et sur le site internet du Camping du Théâtre à l'adresse Internet : www.lecamping.com.

1.8 – Conditions de paiement :

La réservation est effective et réelle après encaissement des arrhes soit 35% du montant du séjour choisi et après encaissement du solde effectué au plus tard à votre arrivée.

1.9 - Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant le début du séjour, le règlement intégral doit accompagner la demande de réservation.

1.10 - Le règlement s'effectue à l'aide des moyens de paiement suivant : espèces, chèque, Carte Bancaire, virement bancaire national et international, mandat postal, chèque vacances, chèque vacances conect. Nous acceptons également les tickets restaurant (papier ou carte) pour les prestations de restauration.

II -Les horaires du Camping du Théâtre

2.1 - En dehors des mois de juillet et août, les horaires sont fixés en convenance entre l'exploitant du Camping du Théâtre et le locataire, en emplacement nu et/ou en cottage. L'exploitant du Camping du Théâtre demande au locataire de le prévenir d'un horaire d'arrivée et de départ estimé.

2.2 - En juillet et août,

- pour les emplacements nus, les horaires d'arrivée sont fixés à 13h00 et de départ à 12h00
- pour les cottages, l'arrivée doit avoir lieu après 16 heures ; le départ est prévu le matin avant 10 heures.

III -Location des cottages, matériels, nettoyage et caution

3.1 – A l'arrivée du locataire, les clés sont remises au locataire après vérification du règlement du solde du séjour, de la remise de la caution et de l'inventaire du cottage et de son matériel.



Le Camping du Théâtre
104 chemin du Pinard, Quartier Ribeyras, 07400 Alba la Romaine - Ardèche
Tél : 09.72.46.18.32
courriel : contact@lecamping.com / site Internet : www.lecamping.com

3.2 - Chaque chalet contient le matériel décrit dans le descriptif des cottages. Le matériel et l'équipement sont prévus pour le nombre de personnes indiqués au type de cottage.

3.3 - Le matériel de chaque chalet fait l'objet d'un inventaire. Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler le jour même toute anomalie ou manquant.

UNE CAUTION DE 200€ EST EXIGEE A L'ARRIVEE. ELLE EST RESTITUEE A VOTRE DEPART APRES ETAT DES LIEUX, SOUS DEDUCTION DE DETERIORATION ET/OU MANQUANTS CONSTATES.

3.4 - Le nettoyage est à la charge du locataire en fin de séjour (un nécessaire de nettoyage est disponible dans chacun des cottages). Dans le cas où le nettoyage n'est pas ou mal réalisé, le camping du Théâtre facture le locataire à hauteur de 60,00€. La somme est retenue sur la caution, après encaissement de cette dernière.

IV –Annulation de séjour - départ prématuré

4.1 - La réservation est faite de façon ferme et définitive suite à proposition de devis avec consultation des tarifs à l'adresse du Camping du Théâtre ou le site Internet www.lecamping.com, après réception et encaissement des arrhes ou de la totalité du règlement de la prestation.

4.2 - Des modifications de dates peuvent être effectuées sans frais, sous réserve de disponibilité, en accord avec l'exploitant du Camping du Théâtre. Tout séjour interrompu quelque soient les raisons (personnelle, professionnelle, état de santé, etc ...) ne pourra donner lieu à aucun remboursement. Nous conseillons vivement nos locataires de souscrire auprès de leur assureur l'assurance « Annulation de séjour / Location de vacances ».

4.3 -Toute annulation doit être formulée par lettre recommandée avec accusé de réception.

Nous vous recommandons la souscription d'une assurance « annulation de séjour ».

Le remboursement des sommes versées peut intervenir aux précisions ci-dessous :

- plus de 30 jours calendaires avant la date de début du séjour. Seules les arrhes sont conservées par le Camping du Théâtre.
- moins de 30 jours calendaires avant le début du séjour : 100% du montant du séjour est conservé par le Camping du Théâtre. La prestation reste due au Camping du Théâtre et fait l'objet d'une facturation.
- En cas d'annulation à l'initiative du Camping du Théâtre, sauf cas de forces majeures, de raisons indépendantes de la volonté de l'exploitant du Camping du Théâtre et/ou évènements climatiques, le séjour est intégralement remboursé déduction faite des arrhes si le séjour n'est pas consommé ou est remboursé au prorata de la prestation restante non consommée.



Le Camping du Théâtre
104 chemin du Pinard, Quartier Ribeyras, 07400 Alba la Romaine - Ardèche
Tél : 09.72.46.18.32
courriel : contact@lecamping.com / site Internet : www.lecamping.com

4.4 - Aucun remboursement n'est dû par l'exploitant du Camping du Théâtre en cas de comportement du locataire non conforme aux règles de sécurité, au respect du voisinage, des lieux et du matériel, que ce soit à l'intérieur de l'enceinte du Camping du Théâtre ou à proximité .

4.5 - Le départ prématuré ou non-présence le jour prévu de l'arrivée ne donne lieu à aucun remboursement, et nous permet de disposer de l'emplacement ou du chalet cottage le jour même. La prestation soucrite par le locataire absent reste à devoir en totalité.

V - En cas de difficultés survenant sur l'exécution des présentes ou par suite de leur résiliation pour quelque cause que ce soit et si aucune solution amiable ne peut mettre fin au litige le Tribunal d'Instance le plus proche du Camping du Théâtre est seul compétent.

JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES DE LOCATION, DES PRIX ET JE LES ACCEPTE :

DATE et SIGNATURE précédée de « lu et approuvé, Bon pour acceptation » :